

Membres du Conseil : 13  
Présents : 12    Votants : 13  
L. Lemoyne a donné pouvoir à  
J. Bastide

Le procès verbal de la séance  
du 23/01/2018 est approuvé  
à l'unanimité.

Toutes nos délibérations sont  
consultables en mairie.

« Trail de Tiziana »  
Podium des enfants



Le 18/03/2018

*Nos prochains  
rendez-vous !*

Samedi 7 avril : - audition des  
élèves de l'union musicale

Dimanche 8 avril : répétition de  
la chorale Chœur de Bou

Samedi 21 avril au dimanche 22  
avril : Fête du village organisé  
par l'UBOF.

Dimanche 22 avril : vide grenier  
à Bou organisé par l'UBOF

Mardi 8 mai : armistice

Dimanche 20 mai : marché de  
Printemps organisé par les  
Parents d'élèves

Vendredi 25 mai : concert à  
l'Eglise - Union Musicale

Samedi 26 mai : bal folk de la  
Fraternelle

*Prochain Conseil Municipal*

*Mardi 22 mai 2018 à 20 h30*

# Conseil Municipal

*Du 27 mars 2018*

## Compte-rendu

### Vie Municipale

#### Parmi les 13 délibérations votées lors de la séance :

##### - Election du 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Suite à la démission de M. François ESTEBAN au 15/03/2018, il a été procédé à la nomination d'un nouvel adjoint. **M. Gérard BONNEAU** s'est porté candidat et a été élu à **11 voix pour** (1 bulletin blanc et 1 bulletin nul).

##### - Renouvellement des membres du CCAS et autres instances

Suite à la démission de Nicole WOJCIK, membre élu du CCAS, le conseil a nommé **Jean-Michel GARIBAL** en tant que 4ème membre élu.

Le conseil a procédé également aux remplacements de N.Wojcik et F.Esteban pour toutes les instances dans lesquelles ils siégeaient. **JM Garibal** est élu pour le SIRCO (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective), **G. Adam** pour le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Scolaire (SIVOM Scolaire) et **M. Duchon** pour le Syndicat Intercommunal de Gestion Aquatique (SIGEA).

##### - Transformation de « la Mare des Bigueilleaux » en bassin de rétention

Le service d'assainissement d'Orléans Métropole a été sollicité suite aux difficultés d'écoulement des eaux pluviales rue du Bourg. Pour palier ce problème, il s'avère nécessaire de transformer « la Mare des Bigueilleaux » en bassin de rétention ce qui permettra un doublement de volume pour recueillir les eaux pluviales. Le conseil municipal **valide à 10 voix pour (3 abstentions)** cette proposition.

##### - Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

**Le compte administratif (réalisé par la collectivité)** qui présente les dépenses et recettes ainsi que les résultats comptables de l'année écoulée **étant parfaitement conforme au compte de gestion** (qui retrace les mêmes opérations que le compte administratif **mais établi par le comptable public**), sont adoptés à l'unanimité.

Le vote du compte administratif s'est déroulé comme l'exige la procédure hors de la présence de Madame le Maire.

Après avoir pris connaissance **de l'exercice 2017**, le conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement de **399 108.60 euros** de la façon suivante :

- Section d'investissement : **84 152.56 euros**, - Section de fonctionnement : **314 956.04 euros**.

Cette proposition de répartition **est adoptée à l'unanimité**.

##### - Vote des taux d'imposition 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité **de ne pas augmenter** les taux de contribution directes.

La taxe d'habitation reste à 14.06 %, le foncier bâti à 32.19% et le foncier non bâti à 60.74 %.

### - Vote du budget 2018 et affectation du résultat

Le budget prévisionnel de la commune, équilibré en recettes et dépenses, a été voté à l'unanimité pour **950 725.04 € en fonctionnement et 490 851.60 € en investissement.**

**Les principales dépenses d'investissements envisagées sur 2018** concernent : - la réfection de voirie pour **50 000 €** (désormais gérée par la Métropole), - la rénovation de la salle des fêtes (parquet, isolation, huisseries, volets) pour **16 000 €**, - l'aménagement du cimetière pour résoudre le problème de désherbage pour **10 000 €**, - la restauration des vestiaires de la binette (douche, chauffe-eau) + projecteur du terrain de foot pour **7 000 €**, - l'installation d'un tourniquet à l'aire de jeux pour **4 500 €**, - l'équipement informatique de la bibliothèque pour **1 000 €**.

A noter en recettes d'investissements, **110 000 €** qui correspondent au projet Bourg Sud, pour la vente à Logem Loiret de l'ancienne propriété Froger (située Rue St Marc), en vue de sa restauration et transformation en logements.

### [Retour sur quelques commissions municipales :](#)

#### • **Affaires Scolaires**

Un nouveau comité de pilotage s'est réuni le **27/03**, en présence de Mme Maupin, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Orléans Est, pour trouver un consensus sur les horaires de l'école à la rentrée de septembre.

Après accord de toutes les parties présentes (élus, enseignants, représentants des parents d'élèves et du personnel), les horaires qui seront proposés pour vote en conseil d'école seront : **8 h30 à 12 h - 13 h 45 à 16 h 15**. Cette proposition sera adressée pour accord, avant le 30/04 à l'inspection académique.

#### • **Groupe de travail « 0 phyto »**

Un projet de végétalisation du cimetière est en cours. Pour les volontaires, il est également proposé une végétalisation des pieds de murs de maisons en jachère fleurie. Une réunion d'information présentant le projet « Bou sans

### [Informations diverses](#)

traitement chimique » aura lieu le **vendredi 13 avril prochain à 19h.**

**Inscriptions école de Bou :** les inscriptions se dérouleront le **mardi 17 avril et le mardi 24 avril 2017 de 8 h 30 à 17 h** (ou sur rendez-vous auprès de l'école selon disponibilités).

**Rappel à tous !** Comme précisé dans le bulletin municipal 2018, **tous travaux nécessitent obligatoirement** une déclaration préalable en Mairie.

## [La vie de la com-](#)

[mune](#)

**Etat-civil**

**Ils se sont pacsés...**

Mme Corinne STRAZZIERI  
& M. Nicolas BONNEAU

Le 1<sup>er</sup> mars 2018

**Toutes nos félicitations !**

\*\*\*\*

**Zoom sur...**



*Le bulletin municipal 2018 est désormais dans toutes les boîtes aux lettres !*

*Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont participé à sa réalisation..!*

\*\*\*\*

***Fête du village :** une exposition sculpture organisée par l'UBOF se tiendra à la salle des fêtes **samedi 21 avril de 14 h à 18 h et dimanche 22 avril de 9 h à 18 h.***

*Un concert d'accordéon sera donné **dimanche 22 avril à 15h30** (participation libre). Le traditionnel **vide-greniers** aura lieu dès l'aube **dimanche 22 avril** (inscription au préalable auprès de J. Bastide au 06.81.59.70.83).*

### **Quelques réalisations TAPS...**

*(par les enfants de l'école)*

